

[Accueil](#)
[Revenir à l'accueil](#)
[Collection Boite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)
[Collection Boite_002-13-chem | Les Nus-pieds. Item](#)
[Floquet, Amable. Daire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des nu-pieds \(1639-1640\) et documents relatifs à ce voyage et à la sédition, 1842 | Déclaration d'intérdiction de la maison de la ville de Rouen](#)

Floquet, Amable. Daire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des nu-pieds (1639-1640) et documents relatifs à ce voyage et à la sédition, 1842 | Déclaration d'intérdiction de la maison de la ville de Rouen

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0669

SourceBoite_002-13-chem | Les Nus-pieds.

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Floquet, Amable](#)

Références bibliographiques[Floquet, Daire, ou Journal du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des nu-pieds \(1639-1640\) et documents relatifs à ce voyage et à la sédition](#)

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Discours d'introduction de la
messe des Lîges de Rouen

"Nous jugeons de nos mœurs de nos mœurs si éloignées du devoir auquel il nous ont naturellement obligé, " sont venues chez notre dulciorité, ont difficilement déroulé de nos routes, temps à leur moins distantes du + affichant cinq intenses, particulières fêches qui nous le voit.

... Sont par l'achetez soit par connivence, ou plus 2 intenses. [Le magistrat] ont en le bas envie empêcher certaines yours que ça n'a pas été nulles intenses ? population qui se laissant imprimer avec leçons de peur, autrefois par aucun pein ni remède pour ajourer la résistance du magistrat, qui en devient ^{au moins} ~~peur~~, soit obligé d'imposer leur loi par l'effet de la nécessité....

Il est alors ^à nécessaire que ceux qui nous fuënt rebours, par la révolte qu'ils doivent naturellement à leur peine le saient au moins par la rigueur de la peine".



Bac. du 17 Dec. 39

sur le g. Poujade sur ? humain
aux révoltes et oppositions du siècle



ou le secrétaire des officiers, le dessinateur
commissaire : la revocation du ministre
la nomination de deux charges
la réunion des revenus et bénéfices avec
la somme de 17.000

1139-140